

LE GRAND HÉRON



Vol. 15 Numéro 2

Octobre 2010

LE JOURNAL DE DUPARQUET

SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

Au niveau municipal chaque saison apporte avec elle son lot d'inconvénients qui année après année se répètent, nous devrions nous habituer, mais je dirais que nous avons la mémoire courte. On repart toujours avec les mêmes petits problèmes qui deviennent dans certains cas pour quelques résidents un gros problème, je parle ici de la neige. À chaque année nous avons des gens qui nous avisent que le voisin pousse la neige de son entrée dans la rue ou sur l'accotement et lorsque la déneigeuse passe, cette même neige se retrouve dans leur entrée, d'autres font déblayer leur entrée mécaniquement et déposent cette neige sur l'accotement de la rue et en font pratiquement des montagnes. Alors les employés de la Ville sont obligés de transporter cette neige aux frais des autres contribuables, est-ce normal, selon moi, **non**. Les règlements concernant la neige déposée dans les rues et l'interdiction de stationner l'hiver dans les rues la nuit sont des règlements qui existent dans toutes les municipalités et la Sûreté du Québec peut se charger de les faire respecter en émettant des contraventions aux contrevenants. Devons-nous donner cette directive à la Sûreté du Québec?

Le même phénomène se passe dans la construction et la rénovation. Certains font des travaux sans demander de permis et ne respectent aucune règle d'urbanisme qui sont obligatoires dans toutes les municipalités et par la suite on dénigre les membres du Conseil parce que ceux-ci ont l'obligation de faire respecter ces règles de base qui sont là pour rendre service à l'ensemble de la population afin de rendre plus harmonieux le développement. Par contre, ce n'est qu'une infime partie de la population qui n'ont aucun respect pour leur voisin et les règles établies, mais ce sont eux qui polluent l'atmosphère d'une municipalité. Je demande à chacun de faire un effort en respectant ces règles qui sont là pour protéger.

Passons aux choses plus agréables, dans quelque temps vous serez invités à une visite des travaux effectués à l'Hôtel de Ville et au puits municipal. Ces travaux qui sont quasi invisibles de l'extérieur valent la peine d'être vus. Ces équipements qui auront coûté 900,000\$ et dont vous êtes propriétaires collectivement et qui auront été défrayés majoritairement par la subvention retour de la taxe d'accise et la corporation minière Osisko. La part de la Ville est de 30,000\$ qu'elle doit investir en immobilisation annuellement pour avoir droit à la taxe d'accise plus certains frais d'avocats, d'ingénieurs et d'architectes, le tout a été financé à même le budget régulier sans aucun emprunt.

Je ne peux passer sous silence la démission pour cause de maladie du conseiller Monsieur Jean Samuel qui fut membre du Conseil de la période de 1990 à octobre 2010, plus de vingt ans, faut le faire! Merci à toi Jean pour cette belle implication, toujours dans le but de rendre service à ta communauté. Ce fut très agréable de travailler avec toi, je te souhaite de profiter pleinement de chaque jour avec tes proches et que la chance soit avec toi.

Mesdames et messieurs, chers concitoyennes et concitoyens de Duparquet, Joyeux temps des Fêtes à vous et votre famille, n'y a-t-il pas de plus beaux moments que lors de réunions, la joie et le bonheur sont les priorités de chacun. Ce que je vous souhaite à tous, que cette période des fêtes soit la plus belle que vous ayez connue à ce jour.

Les membres du Conseil :

Gilbert Rivard, maire

Monique Baril, Jacques Gilbert,

Danielle Matte, Éric Savard



SOMMAIRE

<i>COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN, TRUCS</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>ÂGE D'OR</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS, COLPORTEURS</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>INFORMATIONS À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>ÉCONOLOGIS</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>SURETÉ DU QUÉBEC</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT



Claudelle Gilbert

Invitation

Résidents de Duparquet ou non, les gens qui se sentent interpellés par la nécessité de protéger notre environnement par rapport aux travaux miniers d'exploration dans le lac pourront se joindre à la formation du nouveau *comité de vigilance* le 12 janvier à 19h. à l'Hôtel de ville.

Embellissement

Y en a qui en ont rien à foutre!! Briser sans réparer?

C'est en prenant une marche en ville que je me suis aperçue qu'il manquait un des pommiers plantés il y a deux ans. Sirop! Que je l'ai trouvé drôle quand j'ai vu les traces d'un véhicule à roues doubles bien imprégnées dans la pelouse. Pas besoin de Colombo pour constater que les dommages n'ont pas été faits par des enfants à vélo. La machine a frayé son chemin de l'arrière du terrain jusqu'à l'avant en passant à travers la haie qui commence à repousser. Rien n'a été réparé...

Un détail qui pourrait vous sauver la vie

Denise Letarte, secrétaire de la brigade locale, me disait que les pompiers ont constaté lors de leur tournée annuelle que les numéros civiques ne sont pas toujours visibles même s'il y en a un. Les propriétés riveraines sont particulièrement visées. Le numéro devrait être indiqué à l'entrée du terrain; d'ailleurs, les pompiers ont suggéré à la Ville de mettre des petits panneaux de métal vert à chaque maison du lac. Pas très esthétique à mon avis, qu'en pensez-vous? D'autre part, certains citoyens auraient repeint leur maison et les chiffres avec. En cas d'incendie, on peut toujours suivre la fumée me direz-vous; d'accord, mais les autres services d'urgence, police, services ambulanciers, comment vous trouveront-ils?

Concours de photos

La photo de Chantal Massicotte, gagnante de notre concours, a été publiée dans le guide de l'ATRAT (Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue) 2010-2011.



Joyeuses Fêtes à tous de la part de Pierrette, Gilbert et Claudelle

Vive la retraite!

Une femme s'adresse à son mari avec sarcasme : « Que comptes-tu faire aujourd'hui? »

Le mari : « rien »

Elle lui rétorque : « C'est aussi ce que tu as fait hier »

Lui : « Oui mais je n'avais pas fini... ».



CAISSE POPULAIRE

du Sud de l'Abitibi-Ouest



Volet coopératif – SEMAINE DE LA COOPÉRATION



Une infinité de projets
vous mènent à Desjardins

La Caisse Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest a souligné, encore une fois cette année, la Semaine de la Coopération en invitant ses membres en participant au concours « *Envolez-vous grâce aux caisses Desjardins de l'Abitibi-Ouest* ». Ce concours comprenait un crédit voyage de 1 000 \$ ainsi que 2 forfaits souper spectacle d'une valeur de 150 \$ chacun pour chacune des caisses.

Le grand prix du crédit voyage a été gagné par **M. Jean-Philippe Proulx de Rouyn-Noranda**. Il choisira sa destination de son choix avec le **Club Voyage Excellence de La Sarre**.

Les gagnants des 2 forfaits souper spectacle, ont été **Mme Lucie Desaulniers de Ste-Germaine** et **Mme Vicky Plourde de Roquemaure**. Elles auront le loisir d'assister au spectacle de l'humoriste **Guy Nantel** à la **Salle Desjardins de La Sarre** et choisiront le souper au restaurant de leur choix.

Félicitations à nos gagnants !

Volet Jeunesse – Concours pour les étudiants de 12 à 25 ans

La Caisse du Sud de l'Abitibi-Ouest a lancé un concours à ses jeunes membres. Ceux qui y ont participé, avaient la chance de gagner un «*ipod touch*» d'une valeur de ± 250 \$ qui fut tiré le **3 septembre dernier**.

Les étudiants devaient fournir son adresse «*email*» à la caisse dans le but de pouvoir communiquer avec eux afin de les informer des nouveautés, des concours pour des bourses d'études, etc.

Notre gagnante a été **Mme Jolyne Drouin de Poularies**.

Nous remercions tous les étudiants qui ont participé à ce concours.

Félicitations à notre gagnante !

Votre Caisse Desjardins sera fermé pour le congé de Noël les lundi 27 et mardi 28 décembre 2010.

Pour le Jour de L'An, les lundi 3 et mardi 4 janvier 2011.

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



C'est à l'unisson que la direction, les dirigeants et les employés de la Caisse, vous souhaite un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année de Santé, d'Amour et de Paix à vous et à vos proches !



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

A l'occasion des Fêtes, j'ai déniché une petite recette rapide de biscuits au chocolat dont tout le monde raffole. Son exécution prend très peu de temps et ces petits biscuits fantaisie remporteront la palme lors de plusieurs occasions!

Biscuits au chocolat à la guimauve

Ingrédients :

1 $\frac{3}{4}$ tasse de farine tout usage
 $\frac{3}{4}$ de tasse de poudre de cacao
 $\frac{1}{2}$ cuill. à thé de soda à pâte
 $\frac{1}{2}$ cuil. à thé de sel
 $\frac{1}{2}$ tasse de beurre ou de margarine
1 tasse de sucre
 $\frac{1}{2}$ tasse de lait
1 œuf
1 cuil. à thé d'essence de vanille
10 grosses guimauves coupées en deux

Chauffer le four à 350o F. Dans un bol, mélanger la farine, le cacao, le soda à pâte et le sel; mettre de côté. Dans un autre bol, mélanger le beurre ou la margarine et le sucre pendant 2 minutes jusqu'à cela soit crémeux. Ajouter l'œuf, le lait et la vanille, et mélanger ensuite avec les ingrédients secs.

Déposer la pâte par cuillerée à table sur une tôle à biscuits enduite de Pam ou légèrement graissée. Cuire pendant environ 10 minutes et surveiller la cuisson pour ne pas que les biscuits brûlent. Sortir du four, et sur chaque biscuit, déposer une guimauve coupée en deux et remettre les biscuits au four pendant 2 à 2 $\frac{1}{2}$ minutes, jusqu'à ce que les guimauves soient fondus. Sortir du four et laisser refroidir les biscuits complètement. Étendre un glaçage au chocolat sur la guimauve. Tendres ces petites gâteries, elles fondent dans la bouche!



Petits trucs

Voici quelques suggestions d'utilités pour le papier aluminium :

Du papier aluminium que vous formerez en boule est une bonne alternative à une feuille d'adoucisseur dans la sècheuse .

La cassonade durcie placée sur une feuille de papier aluminium bien fermée des 4 côtés et placée au four à 300° f. pendant quelques minutes la ramollira.



AGE D'OR



Cécile Boucher, sec.

Résumé du dernier trimestre de l'année 2010

Le comité de l'Âge d'Or de Duparquet vous informe de son nouveau conseil élu ; au poste de présidente : Madame Thérèse Caouette et au poste de vice-président : Monsieur Raymond Nadeau.

Les principaux projets réalisés récemment dont un toit neuf et une porte avant neuve ont été réalisés sous la direction de madame Rachel Cloutier. Nous la remercions chaleureusement.

Le coût des rénovations actuelles se chiffre à 27,146.00 \$ n'incluant pas les extras futurs qui ne sont pas finalisés. Pour nous venir en aide, une subvention du programme Nouveaux Horizons nous a été accordée au montant de 24,628.00\$. Les fonds d'aide de la Caisse Populaire du sud de l'Abitibi-Ouest nous ont également fourni une somme de 1,227.28 \$. Un gros merci!

Au mois de novembre dernier, d'autres fonds ont été amassés afin de combler le déficit. Grâce à l'initiative de madame Thérèse Caouette aidée de mesdames Emé Gibouleau, Alida Caouette et de quelques autres bénévoles, quelques 150 tourtières et une soixantaine de pâtés au poulet ont été confectionnés et mis en vente. Tous ces délices ont trouvé preneurs en très peu de temps. Soulignons également que monsieur et madame Claude Gibouleau ont fait don d'une cuisinière électrique en très bonne condition; nous les en remercions.



Veillez noter que le souper de Noël qui aura lieu le 17 décembre ne sera pas gratuit. Un souper gratuit sera remis à une date ultérieure. Nous vous remercions de votre compréhension. Durant la soirée, des cadeaux- surprise seront tirés au hasard. Nous vous attendons en grand nombre et nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter nos meilleurs vœux!

Mythe ou réalité?

Claudelle Gilbert

Décorer sa maison avec des oignons aiderait à prévenir la grippe??? Déposer des oignons un peu partout dans la maison serait bénéfique pour notre santé.

Paraît-il que l'oignon absorberait les virus. On dit aussi qu'il pourrait même accélérer la guérison d'une personne infectée. Il suffit d'en couper les extrémités, le mettre dans une assiette qu'on déposera sur un meuble près du malade. On ne risque rien de mal à l'essayer!





IL ÉTAIT UNE FOIS



Le texte qui suit a été récupéré dans les archives du comité du 50^e anniversaire de Duparquet. Monsieur Wilfrid Bonenfant en est l'auteur. En 1983, il y relate ses mémoires en tant que pionnier.

LE CHEMIN DE FER ET LE HALF WAY

Au printemps 1933, le tronçon de chemin de fer d'une distance de 17 milles était complété et la circulation ferroviaire en pleine marche. La firme B & B était à la recherche d'un régulateur. Toute exploitation ferroviaire est régie par la Commission des Transports et celle-ci exigeait des qualifications. Sur demande de la mine, un inspecteur de la Commission vint sur les lieux. J'étais un des postulants. Je passai donc un examen rapide et abrégé devant cet inspecteur et le gérant de la mine, M. A.J. Keast et M. Jos Beauchemin. Après un court entretien des trois personnes, je fus embauché sur le champ au salaire faramineux de \$65,00 dollars par mois - conditions: être en main tout le temps, tous les jours et sans vacances. Qu'en pensez-vous?

Tel qu'il apparaît en annexe, le Half-Way se trouvait situé à dix (10) milles de la mine et à sept (7) milles de Davengus. Au Half Way, un camp en bois rond de 20' x 12' servait de bureau et de logement pour le régulateur. La livraison d'essence aux camions provenait d'un réservoir souterrain surplombé d'une pompe à action musculaire. Ce carburant était fourni par Champlain Oil de Rouyn. La consommation utilisée par chaque véhicule était soigneusement enregistrée par le régulateur ainsi que l'heure du passage des trains ou plutôt des camions. Un appareil téléphonique (Bush ligne) placé à chaque petite voie d'évitement permettait aux équipes de camions de communiquer avec le bureau du régulateur et ce bureau était aussi pourvu du service de téléphone régional.

J'ai détenu ce poste durant plus de deux ans. C'est-à-dire jusqu'au jour où la condition de la voie ferrée permit l'usage d'une petite locomotive à vapeur. Auparavant, le transport de matières volumineuses et celui du minerai concentré surtout s'effectuait avec des camions Gotfretson (10 tonnes) de capacité. Ils avaient été acquis de la Shawinigan Engineering. Ces voitures motorisées étaient munies d'un binard à quatre roues à l'avant (Pony truck) et de larges jantes de huit pouces à l'arrière afin que ces dernières puissent négocier plus aisément les nombreuses courbes, évitant ou plutôt réduisant ainsi les risques de déraillement.

La charpente arrière du véhicule était pourvue d'un tombereau à bascule hydraulique servant à déverser sans effort la charge de minerai dans de grands tombereaux placés sur une voie d'évitement du C.N. à Davangus, à proximité de laquelle une rampe avait été élevée. Les ordres de marche se faisaient oralement et ils étaient rigoureusement suivis. Il fallait ou plutôt il était impératif qu'il en fut ainsi puisque les camions circulaient dans les deux directions. Durant la saison froide, une équipe nocturne s'ajoutait à celle de jour afin de tenir la huche (bin) à sec ou à peu près. La direction de la mine ne pouvait souffrir que celle-ci déborde, car il aurait fallu empiler les concentrés le cas échéant, ou arrêter la production. C'était impensable.

La circulation était surtout pénible en hiver. Par contre, un phénomène de la nature apportait un remède correctif. Le minerai chargé dans les camions à une température de 20+ celcius gelait sur les parois et le fond du tombereau. Résultat - à la mi-février, les camions revenaient de Davangus vers la mine avec pas moins de quatre tonnes de concentrés collés au tombereau. Cependant, ce poids permettait aux roues d'adhérer plus intensément au rail et faire échec à la neige et à la glace. Ce phénomène s'exerçait à l'inverse dès que la température devenait plus clémente, le minerai collé se délogeait au même rythme que les caprices du temps, à la grande satisfaction de la direction qui avait vu son coût de transport monter en flèche.



IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)



Après une période de rodage d'environ deux mois avec la petite locomotive, le gérant de la mine décidait de fermer le Half-Way indéfiniment et mes services n'étaient plus requis à cet endroit. Je me retrouvais encore sans travail. Toutefois, M. Keast me fit venir à son bureau et me confia qu'il avait remarqué ma fiabilité et mon efficacité. Un poste d'échantillonneur dans le moulin était vacant et je l'obtins. Par la suite j'occupai le poste d'adjoint de l'opération au moulin à cyanure et un peu plus tard d'opérateur des broyeurs à billes. En avril 1939, j'étais rappelé au C.N. au même titre que celui que j'avais dû quitter 7 ans plus tôt.

Permettez-moi d'ajouter qu'à la fin de 1934, la mine résiliait le contrat qui la liait avec la firme B&B et elle prenait en charge l'exploitation de son chemin de fer. Ceci me favorisa puisque je voyais mon salaire mensuel monter de \$35,00 et les autres employés bénéficièrent aussi d'augmentations substantielles. Nous nous trouvions sur le même pied que les autres ouvriers de la mine.

J'aimerais profiter de cette opportunité pour rendre un témoignage volontaire à l'endroit de celui que nous devrions désigner et pour toujours *Monsieur le Cheminot*. Nul autre que Yves (Shorty) Massicotte peut se mériter ce titre. Lorsque j'agissais comme régulateur, il exerçait la fonction de Chef de camions. Ayant oeuvré de près avec cet homme pendant assez longtemps et dans des conditions complexes et difficiles, je peux affirmer aujourd'hui avoir plus que rarement vu au cours de ma carrière autant de qualités réunies sous la même coiffure. Doué d'une intelligence remarquable, d'un jugement sûr, d'un équilibre certain, d'un entregent subtil, d'un humour délicat, d'une fiabilité absolue en plus d'être un travailleur infatigable, il a su se mériter le respect et la confiance de son employeur aussi bien que de tous ses confrères. Son souvenir demeure. Ce tableau peut apparaître chargé, mais pourtant je le considère à peine comme une faible esquisse de SHORTY comme nous le surnommions jadis! Gare aux détracteurs, s'il en fut!

A l'exploitation minière est venue se greffer la colonisation et subséquemment l'agriculture. En effet, au début de 1932, le gouvernement accordait des permis de location dans les Rangs VII et VIII situés tout près de la ville et de la mine. Les boisés étaient vierges, les résineux abondants, de forte taille et de bonne qualité. Les colons coupaient le bois marchand dans le secteur de déboisement et à défricher et pour lequel des primes étaient versées. Ces terrains devenaient ensuite propices à la culture et constituaient à plus ou moins brève échéance un espoir de survie aux courageux colonisateurs.

La mine Beattie achetait le bois de plus petite taille qu'elle utilisait comme bois de soutien et aussi comme étauçons pour bloquer les passages souterrains. Je ne peux passer sous silence les sacrifices que ces valeureuses familles durent s'imposer avec des moyens du bord et avec un minimum de confort et de services.

Lors de mon départ de Duparquet, j'étais ravi de constater et d'admirer la transformation progressive que cette ville avait connue. Sa coquetterie ne faisait plus de doute. Elle était devenue, grâce au courage, à la persévérance et à l'ingéniosité déployés par ses habitants et surtout par ses pionniers, une des plus belles petites villes du nord ouest québécois.

Wilfrid Bonenfant, pionnier - le 14 janvier 1983



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus froides et des journées les moins froides pour les mois de janvier et février 2010 prises à 7hres du matin.

Journées les plus froides pour janvier :

Le 9 janvier : -28° C.

Le 30 janvier -31° C.

Journées les plus froides pour février :

Le 2 février : -34° C.

Le 5 février : -28° C.

Journées les moins froides :

Le 25 janvier : 0° C.

Les 14-18 janvier : -4° C.

Journées les moins froides : les 23-24 : -6° C.

Chutes de neige : 13 jours

Pluie : 0

Journées d'ensoleillement : 10 jours.

Chutes de neige : 12 jours

Pluie : 3 jours.

Journées d'ensoleillement : 12 jours.

Joyeuses fêtes!

Conseil de la SQ concernant les colporteurs

Je profite de l'occasion pour vous inviter à être méfiant envers les colporteurs itinérants. La période des fêtes est une occasion propice pour solliciter des dons, et il serait dommage qu'ils ne servent pas à bon escient. Prenez en note le nom du solliciteur, ainsi que le nom de l'organisme qu'il représente. Il en est de même concernant les vendeurs itinérants de produits et services douteux. Je vous invite à vous rendre sur le site internet, du registre des entreprises du gouvernement du Québec et de suivre ces liens ;

<http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca>

Liens à suivre;

- Services en ligne

- [Rechercher au registre des entreprises](#)

- Écrire le nom de l'organisme ou de l'entreprise avec les mots clés, sans les apostrophes.

De cette manière, vous saurez si l'organisme ou entreprise a un enregistrement à jour, quel est son matricule et son adresse postale, quelle est son activité économique, (exemple : recueillir des fonds pour une œuvre de charité) et qui sont ses représentants. Évitez de donner ou d'investir s'il ne vous est pas possible de vérifier à quoi sert votre argent !



BIBLIOTHÈQUE



Il est important de noter l'horaire des fêtes à votre bibliothèque:

Celle-ci sera fermée du mercredi 22 décembre au 3 janvier. Réouverture donc mardi le 4 janvier 2011 aux heures habituelles.

Du changement a été apporté au niveau des revues : quelques-unes ont été abandonnées, n'ayant pas beaucoup de lecteurs, et d'autres ont été ajoutées en espérant mieux répondre aux goûts de nos abonnés.

<u>Voici les ajouts:</u>	A vos pinceaux;	Les explorateurs;	Full fille;
	Madame;	Le monde du VTT;	Nature sauvage;
	Parent ados;	Yoop.	



Dernières acquisitions:

<u>Romans adultes:</u>	L'écho du souvenir de Brenda Novak
	Le sabre et la soie de Rosemary Rogers
	Le prix de la vérité de Sonia Marmen (Tome 3 de la série La fille du Pasteur Collen)
	Des cadavres trop bavards de David Baldacci
	Les soupirs du vent de Marie Bernadette Dupuy (Tome 3 du Rossignol de Val Jalbert)
	Marcel de Louise Tremblay D'Essiambre (tome 7 de Mémoires d'un quartier)
	Les amours de Michel David (tome 4 de Un bonheur si fragile)
Sans un adieu de Harlen Coben	
L'os manquant de Kathy Reich	

<u>Documentaires:</u>	Ils se battent comme des soldats, ils meurent comme des enfants de Roméo Dallaire
-----------------------	---

<u>Roman jeunesse:</u>	Prémonitions de L. J. Smith
------------------------	-----------------------------

Bonnes fêtes à tous,

Lise Baron

La nouvelle orthographe

Écrivez-vous :	a) aigüe	ou	b) aiguë?
	a) crèmerie	ou	b) crémerie?
	a) boursouffler	ou	b) boursoufler?
	a) un gourou	ou	b) un guru?



Pas facile?

Un doute vous assaille?

Toutes ces réponses sont bonnes. Mais les réponses **a)** sont recommandées. L'auriez-vous su?



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Le 5 décembre dernier, le conseil de Fabrique et tous les comités s'y rattachant ont rendu un émouvant hommage à Mme Rolande Boutin pour ses 20 ans comme présidente de la Fabrique. Mme Monique Baril lui avait composé un hommage dans lequel elle la qualifiait de "grand dame de cœur". Mme Boutin disait toujours lorsqu'elle était sollicitée : " Oui je serai là, je vais faire ma petite part" ; mais finalement, elle faisait toujours sa "grande part". Mme Boutin, mille mercis de tous , sincèrement merci pour tout!

Le même jour avait lieu l'élection des marguilliers : M. Ghislain Lebel a été réélu pour un 2^e terme et M. Jean-Louis Baron pour un premier terme. Ils seront assermentés à la première messe du mois de janvier 2011.

Nous sommes en marche vers la grande Fête de Noël ! Voici les principales Célébrations liturgiques de ce temps.

Célébrations de Pardon le :
 14 décembre à 19h00 à Duparquet
 15 décembre à 19h00 à Palmarolle
 16 décembre à 15h00 à La Sarre
 20 décembre à 19h30 à La Sarre



Messes du 24 décembre 2010 :

19h00 Roquemaure	21h00 Ste-Germaine	23h00 Duparquet
19h00 La Sarre	21h30 Palmarolle	24h00 La Sarre

25 décembre :

À Duparquet aucune célébration Messe 11h00 La Sarre

26 décembre :

À Duparquet aucune célébration Messes:
 11h00 St-Laurent 11h00h La Sarre

31 décembre : Messe 19h30 La Sarre



1 Janvier 2011 :

À Duparquet aucune célébration Messes:
 9h30 Roquemaure 9h30 La Sarre
 11h00 St-Laurent 11h00 Palmarolle

2 janvier 2011 :

Messes :
 11h00 Duparquet 9h30 Ste-Germaine
 9h30 La Sarre 11h00 Palmarolle

Le 19 décembre à 15h00, il y aura des baptêmes dans notre église à Duparquet.

Félicitations à tous les heureux parents.

Bon Noël dans la joie et la paix à tous!



INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION

NOUVELLES HEURES

Horaire des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819-787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :

mardi, mercredi, 13h30 à 15h30,

jeudi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Prélèvements sur rendez-vous :

jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,
vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mercredi de 8h00 à 10h00

Horaire de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal



Téléphone : 819 333-3933

Site web: mrc.ao.ca

Courriel:
transportcoupdepouce@mrcao.qc.ca

TRANSPORT COUP DE POUCE

Vous devez vous inscrire afin d'obtenir votre carte de membre. La carte de membre est vendue au coût de 5,00 \$, valide pour un an et renouvelable. Le formulaire d'inscription est disponible au bureau de Transport Coup de Pouce, dans les bureaux municipaux ainsi que sur notre site web (mrc.ao.ca). Vous devez compléter le formulaire qui convient à vos besoins : membre automobiliste et / ou membre passager.

Au plaisir de vous servir !



ÉCONOLOGIS, UNE DES RARES CHOSES ENCORE GRATUITES DE NOS JOURS



Pour une deuxième année consécutive, le programme Éconologis sera de retour dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Encore cette année, Nature-Action Québec sera chargé d'effectuer les visites à domicile pour le programme Éconologis.

Bénéficier d'une rencontre GRATUITE à domicile dans le but d'améliorer votre confort et d'être sensibilisé à l'efficacité énergétique, est-ce possible? Et bien oui! Si vous êtes un ménage à budget modeste et que vous recevez une facture d'énergie pour votre chauffage, vous êtes admissible.

Le programme Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique, dont le but est de fournir gratuitement des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique. Cette visite GRATUITE, faisant en sorte principalement de réduire les infiltrations d'air, vous permettra d'améliorer votre confort à la suite de conseils et de travaux, sans frais, effectués par un technicien qualifié. De plus, si vous rencontrez les critères, il vous sera possible de remplacer vos thermostats par des thermostats électroniques et ce, sans aucun frais !

Voici les seuils de revenu, selon le nombre de personnes habitant dans le logis (incluant les enfants) pour être admissible à la visite GRATUITE, que vous soyez propriétaire ou locataire.

Nombre de personne/ Foyer	Revenu max.
1	22 171 \$
2	27 601 \$
3	33 933 \$
4	41 198 \$
5	46 427 \$
6	52 699 \$
7 et plus	58 673 \$

Plusieurs prix seront remis durant l'année parmi les gens qui auront reçu une visite tels que des paniers d'épicerie, des bons d'achat pour des vêtements ainsi que des bons d'achat pour des appareils ménagers.

N'hésitez pas à téléphoner même si vous doutez de votre admissibilité. Notre équipe au bureau se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

**Dans la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue,
contacter le numéro suivant: 1 877 440-7320**

FAITES VITE - Les visites se terminent le 31 mars 2011 alors ne tardez pas, les places sont limitées jusqu'à cette date. Plus vite vous appellerez, plus vite vous aurez votre visite durant les mois les plus froids de l'hiver.



**Alors un seul geste à poser,
appeler Nature-Action Québec
au 1 877 440-7320.**





La Sûreté du Québec vous informe



Spécial QUAD (première partie)

Depuis 10 ans, le VTT connaît un essor remarqué et s'est taillé une place de choix dans l'industrie récréotouristique. La superficie de notre région, la proximité des terres publiques et nos beaux boisés font des activités reliées à la nature, tel le quad, une possibilité de développement économique.

Depuis 2006, en réaction à cet engouement, un resserrement des règles face à l'utilisation des véhicules hors-route est en vigueur. Un projet de loi a été mis sur pied, afin de rendre cette activité plus sécuritaire et respectueuse vis-à-vis les citoyens et son environnement.

L'augmentation du nombre de VTT en circulation, ainsi que la puissance du véhicule, rendent plus difficile l'harmonie des quadistes et les citoyens qui recherche la tranquillité. Les plaintes consécutives face au bruit ou aux excès de vitesse amènent souvent les propriétaires de terres privées, à mettre un terme aux ententes de droit de passage ou au non renouvellement. De plus, les agriculteurs subissent parfois des préjudices reliés au passage des VHR et cela sans en retirer avantage ou compensation. Voilà l'importance de définir des règles claires, afin de permettre de concilier les intérêts des utilisateurs et la quiétude des citoyens.

Notez que dans certaines municipalités, certains quadistes se font des pistes dans des endroits interdits; terrains privés, accotements de routes ou rues, etc. Cette situation peut générer des problèmes, tel que la destruction des infrastructures privées et publiques, nuire à la sécurité, bruit excessif et poussière aux abords des résidences.

De plus, notez que le non respect de la signalisation dans les sentiers mène à la hausse des impacts négatifs sur la faune et la flore. Ex. : contamination de l'eau, dégradation du sol, modification des habitats et perturbation des espèces.

Voici donc un rappel sur les principaux articles de la Loi sur les véhicules hors route :

« En quad... sans panneau... je m'abstiens! »

Sur un chemin public, la circulation des véhicules hors route est interdite.

EXCEPTIONS

Les véhicules hors route peuvent cependant, si le conducteur est titulaire d'un permis de conduire:

Traverser le chemin à l'endroit prévu pour les véhicules hors route par une signalisation routière.

Circuler sur la chaussée à la condition qu'une signalisation routière l'autorise, sur une distance maximale d'un kilomètre, pour rejoindre un sentier, une station-service ou un autre lieu ouvert au public pour y faire une halte.

35, ave. Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2

Téléphone : (819) 333-2377

Info-Crime 1 800 711-1800

Internet : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca



(suite dans le journal de février)



PETITES ANNONCES



Oyé ! Oyé !

Résidants de Duparquet, Rapide-Danseur
et tous ceux qui se sentent interpellés par la nécessité
de protéger notre lac des travaux miniers !

Vous êtes invités à participer
à la formation du nouveau
comité de vigilance
qui aura lieu le 12 janvier à 19h00
à la salle du conseil
de l'Hôtel de ville de Duparquet.

À vendre

Matériel informatique : Scanner HP scanjet 4370, prix: 30\$, comité du journal 948-2547

Lit 1 place, très propre avec base de métal, matelas et sommier. La base seule se vend 100\$ dans les commerces.
Prix demandé: 50\$ pour les 3 morceaux, demandez Norma 948-2048

Connaissez-vous vos droits à titre d'usager des services de santé et des services sociaux ? Le droit d'être informé sur votre état de santé ainsi que sur les solutions possibles et leurs conséquences avant de consentir à des soins ; Le droit d'être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de votre dignité, de votre autonomie, de vos besoins et de votre sécurité ; Le droit d'accepter et de refuser des soins de façon libre et éclairée, personnellement ou par l'entremise de votre représentant ; Le droit de participer aux décisions qui vous concernent.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec le
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes
de l'Abitibi-Témiscamingue aux numéros suivants :
819-797-2433 ou sans frais 1-877-767-2227

Services gratuits et confidentiels !



LETTRE AUX LECTEURS



Vœux adressés au comité du journal

Bonjour,
Je tiens personnellement à vous souhaiter à tous mes meilleurs souhaits pour l'an 2011.
Merci de votre collaboration tout au long de l'an 2010.

Francine Petitclerc, Transport Coup de Pouce



Bonne journée et passez de très belles Fêtes dans la joie et la SANTÉ à toute l'équipe du journal ainsi qu'à tous vos proches.

Line Michaud, adjointe administrative, Caisse Populaire du Sud de l'Abitibi-ouest

Chers lecteurs,

Que l'année qui vient vous apporte la santé et vous comble de joie!

Meilleurs vœux de prospérité à nos fidèles clients!

Au nom de Pierrette, merci aux âmes charitables qui lui ont prêté main forte à l'assemblage tout au long de l'année.

Vous avez un texte intéressant à nous soumettre ? des idées, des sujets à traiter? Contactez-nous pour en discuter. Le journal local vous appartient. A vous de nous fournir les infos à publier; on s'occupera de la rédaction si vous voulez et c'est gratuit! En passant, merci à tous nos collaborateurs qui osent écrire pour vous et qui enrichissent notre contenu.



Prochaine date de tombée : 28 janvier. On attend de vos nouvelles!

Le Comité du journal

*Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)*

Pour nous joindre :

***journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547***

***Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf***

Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.
21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire
Maquillage - Manucure – Pose d'ongles
Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)
Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



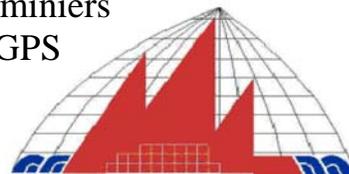
Certificat-cadeau disponible

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

Certificats de localisation et de piquetage
Arpentage légal et de construction
Arpentage pour baux miniers
Levé et implantation GPS
Plans topographiques
Calcul de volume
Cadastre minier



34, 9e Avenue Ouest, La Sarre (Québec) J9Z 1N7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patd@cablevision.qc.ca

Informatique L'Heureux-Verheyden

Services aux entreprises
et aux particuliers

Nouveau:
vente de matériel informatique et distributeur
de logiciels Acomba & IPSO

157, Principale, Rouyn-Noranda



819-277-0555
819-948-2018

georges.verheyden@informatiquelhv.com



Desjardins
Caisse populaire du Sud
de l'Abitibi-Ouest

**Votre Caisse investit dans la
collectivité !**

Siège social

108, Principale C.P. 25
Palmarolle (Qc) J0Z 3C0
Tél: (819)787-2451
Fax:(819)787-2683

Centres de service

Duparquet
Gallichan
Palmarolle
Poularies
Roquemaure
Ste-Germaine

Chantal Parent,
directrice générale



Une infinité de projets
vous mènent à Desjardins